



# RENDEMENT FISCAL ET FACTEURS CLES DE SUCCESSIONS DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Roland Nestor DEGILA<sup>1</sup> et Emmanuel Cossi HOUNKOU<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Doctorant en Sciences de Gestion, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Laboratoire de  
Recherche sur les Performances et Développement des Organisations

<sup>2</sup> Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Laboratoire de Recherche sur les  
Performances et Développement des Organisations

**Résumé :** Le but de ce travail de recherche est d'analyser l'influence des déterminants du rendement fiscal affectent sur les facteurs clés de succès des régies financières des Etats de l'Afrique subsaharienne. Après avoir réalisé des tests sur la validité du modèle et d'analyse de corrélation entre les variables du modèle par rapport aux données collectées sur 15 pays via le questionnaire d'enquête et le guide d'entretien, il ressort de l'analyse du modèle structurel que les déterminants du rendement fiscal (la structure fiscale, les recettes fiscales, l'automatisation des procédures, la célérité des opérations de collecte, le comportement des contribuables et le profil d'éthique de l'agent) influencent positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Alors un échange de renseignement entre Etats permet de renforcer la couverture des recettes fiscales et de détecter des revenus qui échappent au champ fiscal du pays d'origine.

**Mots-clés:** Rendement fiscal, Facteurs clés, Afrique Subsaharienne.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.7693800>

**Published in:** Volume 2 Issue 1



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

## 1. Introduction

Depuis près de 50 ans, la fiscalité et la capacité à collecter des ressources fiscales constituent des leviers importants pour favoriser le développement économique et social d'un pays. En effet, les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) ont en moyenne toujours exposé des taux de taxation inférieurs à ceux des pays à faible revenu des autres régions du monde. Cette tendance s'est confirmée sur les années 1990 et 2000, (Brun et al., 2015). Mais aujourd'hui, bien que possédant en moyenne encore l'un des niveaux de

taxation les plus faibles du monde, la région enregistre la progression la plus importante depuis 2000, notamment parmi les pays les plus pauvres. Cette amélioration traduit en partie un effet de rattrapage, les états d'Afrique Subsaharienne partant de niveaux de taxation plus bas, l'importante marge de manœuvre permet de progresser à un rythme plus soutenu, (Ferry, 2016). Néanmoins, le fait qu'à niveau de développement similaire (au sein des pays à faible revenu) l'Afrique subsaharienne ait également enregistré une croissance de ses ressources fiscales plus importante traduit un effort fiscal non-négligeable des autorités africaines pour mobiliser leurs ressources « domestiques », (Chambers, 2005). Les pays africains ont connu ces dernières années des déséquilibres budgétaires (Ghura, 1998 ; Chambas, 2005). L'insuffisance de la mobilisation des recettes publiques est considérée comme la source des problèmes budgétaires et de faible croissance des pays en développement (Chand et Moene, 1999). La mise en évidence des déterminants des recettes publiques apparaît donc comme une nécessité. Aussi, la notion d'effort fiscal explique la volonté des autorités en charge de la collecte d'impôts ou de ressources non-fiscales, à collecter ce que leur économie génère en termes de revenus. Autrement dit, un effort fiscal optimal implique que ces autorités réussissent à collecter toutes les taxes disponibles au sein du pays compte tenu des performances économiques et du cadre institutionnel courant. Et là, l'Etat peut parvenir à atteindre sa frontière fiscale.

La complexité des lois fiscales est reconnue en Afrique. Nous constatons que plus les réformes garantissent par rapport aux principes d'équité horizontale et ou verticale, plus elles sont devenues complexes (Abdrmane et al, 2003). En outre, les systèmes fiscaux des pays pauvres se qualifient de façon précise par un rendement faible c'est-à-dire, leur évolution est régressive soit une prédominance des impôts sur la dépense courante avec une sous administration permanente (Monnier, 2004) ; Concialdi et al, 2002 ; Diamond et al, 1971). A l'opposé de ceux-ci, dans les pays en voie de développement, les systèmes fiscaux se distinguent par un rendement élevé, une progressivité caractérisée par une prédominance des impôts sur le revenu avec une administration efficace en raison de sa complexité. Il faut comprendre que l'importance des transactions économiques dans ces pays développés donne des bases d'imposition de grande taille du point de vue du rendement des impôts indirects. Surtout, dans les pays africains, le système fiscal prélève moins du quart du PIB de l'ordre de 20 à 25 % selon Ngongan (2007). Il précise que : « sur le plan purement fiscal, il faut reconnaître que le niveau du revenu par tête compte grandement pour apprécier l'impact psychologique de l'impôt ». Cela nous laisse à en croire que la relation impôt - PIB continue d'être au centre des systèmes fiscaux dont elle explique à la fois l'organisation, le rendement et l'évolution.

Le rôle du niveau de développement, du degré de monétisation, de l'ouverture commerciale et de la composition sectorielle sont autant de facteurs impliqués dans la détermination du niveau des recettes publiques, (Lotz et Morss, 1970 ; Shin, 1969 ; Bahl, 1971; Heller, 1975). Par ailleurs, avec le développement de l'économie institutionnelle, un nouveau facteur est apparu les institutions. On a ainsi l'existence des comportements de rente, de prédation et de la corruption dans l'administration publique (McLaren, 1996 ; Hendricks et al, 1999) dont les conséquences peuvent être néfastes pour les économies et en particulier pour les finances publiques (Ades et di Tella, 1994 ; Mauro, 1995, 1998 ; Murphy, Shleifer et Vishny, 1993 ; Rose-Ackerman, 1996, 1997 ; World Bank, 1997 ; Wei, 1997). Certains pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à l'éthique qui freine l'applicabilité des textes régionaux, Acclassato (2015). L'Etat s'est engagé avec la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux dans la mise en œuvre des politiques de réforme économique et des programmes économiques pour trouver des solutions adéquates.

Au regard de ces divers maux qui entravent le rendement fiscal et la productivité de l'impôt pour le développement économique et social dans les pays de l'Afrique Subsaharienne, que nous orientons cette

recherche sur cet angle pour analyser l'influence des déterminants du rendement fiscal sur les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Le plan de notre travail est structuré en trois parties. Dans la première partie, il est question de voir la revue de la littérature ; la deuxième partie est consacrée aux aspects méthodologiques et la troisième partie aborde les résultats et discussions.

## **2. Revue de la littérature**

### **2.1 Approche conceptuelle du rendement fiscal dans les pays en développement**

Nous pouvons observer qu'en Afrique et précisément au sud saharien le temps serait à la baisse des impôts. A l'opposé de cette approche, Zhang et Zou (1996) ont axé leur réflexion sur la décentralisation fiscale. Ces auteurs ont montré que la décentralisation fiscale est favorable à la croissance économique des régions. Il se dégage que les réformes fiscales peuvent contribuer à la croissance économique dans les pays en voie de développement. Les auteurs tels que Chibber et Khalilzadeh-Shirazi (1988) ont souligné que les réformes fiscales sont une composante essentielle des stratégies globales de l'ajustement structurel.

Jonathan Sknmer (1987) a obstiné sur le fait qu'en encourageant la croissance, la manipulation des variables fiscales augmentent les ressources de l'Etat et diminuent le déficit budgétaire. L'autre perspective est que les taux de taxation élevés contraignent le développement économique à long terme par le découragement de l'expansion commerciale, de l'investissement et du commerce extérieur. La réforme proposée par les chercheurs est la baisse des taux de taxation. Quant à Morisset et al. (1993), ils pensent qu'une bonne politique fiscale est considérée comme suffisante pour améliorer le système fiscal, mais analyser les mesures administratives et leur impact sur les revenus fiscaux est difficile. Ils développent une approche assez simple pour montrer comment les réformes fiscales affectent la performance.

On entend par réforme fiscale, les changements dans la législation fiscale, l'administration fiscale, et les attitudes de taxation individuelle. Ensuite, une administration fiscale efficace se traduit par une mobilisation efficiente des ressources fiscales. En outre, l'effort fiscal est impacté significativement par certaines variables de la fiscalité. On peut citer la croissance du PIB, l'inflation et l'instabilité politique. Enfin, les séquences de réforme fiscale consistent à élargir la base de TVA potentielle, réduire la fraude fiscale par des pénalités fiscales élevées et améliorer l'efficacité de l'administration fiscale (inspection, audits, management fiscal). En réalité, la TVA devrait être un instrument de choix mais compte tenu de son rôle, elle est devenue une innovation fiscale dans de nombreux pays. En se basant sur les réformes antérieures, Khalilzadeh-Shirazi et Shah (1995) ont fourni un certain nombre de condition sine qua non à la réussite des réformes fiscales. Les réformes qui agiront par la suite sur les facteurs clés de succès des pays.

### **2.2 Théorie de l'impôt selon Jean-Baptiste Say**

Pour Say (1816), l'impôt est cette portion des produits d'une nation, qui passe des mains des particuliers aux mains du gouvernement pour subvenir aux consommations publiques. Quel que soit le nom qu'on lui donne, qu'on l'appelle contribution, taxe, droit, subside, ou bien don gratuit, c'est une charge imposée aux particuliers, ou à des réunions de particuliers, par le souverain, peuple ou prince, pour fournir aux consommations qu'il juge à propos de faire à leurs dépens : c'est donc un impôt. Il dénonce plusieurs effets de l'impôt sur l'activité économique. D'abord, l'imposition décourage les contribuables à produire. Ensuite, c'est à nouveau le consommateur qui est lésé en payant l'impôt puisque le producteur imposé répercute le montant de l'impôt sur le prix du produit vendu. Le consommateur est donc amené à réduire sa demande ce qui fait diminuer les profits des producteurs. L'impôt nuit donc à

la production, incite à la fraude et oblige le fisc à prendre des mesures qui accroissent le coût de la perception et réduisent ainsi l'efficacité de l'impôt. Son seul impact favorable est d'obliger les producteurs confrontés à un accroissement de leur coût de production à rechercher des procédés de production plus performants.

D'un autre côté, la nécessité de payer l'impôt oblige la classe industrielle à un redoublement d'efforts, d'où résulte un accroissement de production. Mais, en premier lieu, les efforts ne suffisent pas pour produire ; il faut encore des capitaux, et l'impôt est ce qui rend difficile l'épargne dont se forment les capitaux. En second lieu, ce que l'on produit pour satisfaire le collecteur n'augmente pas la richesse nationale, puisque le produit des impôts se dépense improductivement. Le seul point de vue sous lequel l'impôt peut sembler favorable à la production, est celui-ci : en augmentant les frais de production d'un côté, il oblige les producteurs à s'ingénier pour les diminuer d'un autre côté par des procédés plus efficaces et plus expéditifs. On attribue aux lourds impôts de l'Etat les procédés utiles dont elle a enrichi les arts. Mais qu'est-ce que l'Etat y a gagné, si elle ne paie pas moins cher les objets de sa consommation, si l'impôt produit souvent un bien quant à son emploi, il est toujours un mal quant à sa levée.

### **2.3 Facteurs clés de succès des Etats**

Les facteurs clés dont il est question ici sont d'ordre traditionnel et d'ordre sociopolitiques.

#### **2.3.1 Facteurs traditionnels du prélèvement fiscal**

Les premiers travaux sur les déterminants des recettes fiscales remontent à Lotz et Morss (1967, 1970), Shin (1969), Bahl (1971). L'effet du niveau de développement sur les recettes fiscales semble être ambigu. A l'évidence, on peut espérer que plus le niveau de développement d'un pays est élevé, plus sa capacité à prélever des ressources est forte (Chambas et al., 2005). Plusieurs éléments contribuent à un tel effet. D'abord, l'accroissement du produit global associé au développement conduit certainement à une amélioration de la capacité contributive de l'économie. Alors qu'un niveau élevé de développement induit un accroissement du taux de pression fiscale indirecte de revenu, l'effet opposé est espéré du ratio fiscal commercial (Farhadan-Lorie et Katz, 1989, Ghura, 1998, Slemrod, 1985). Dans ce travail, il s'agit de mettre l'accent sur les facteurs favorisant la productivité des impôts que nous qualifions de rendement fiscal. Cet effet de l'ouverture sur le potentiel fiscal se trouve surtout renforcé par la variable déterminante que représente la part des exportations, notamment celle des produits exportables (cotons, noix d'anacarde, le cacao notamment en Côte d'Ivoire, les produits miniers et pétroliers dans les exportations totales). Ce qui favoriserait les épargnes des ménages dans les pays d'Afrique.

#### **2.3.2 Secteur informel**

Du point de vue de la mobilisation des ressources fiscales, le terme « secteur informel<sup>1</sup> » est très peu opérationnel et est à l'origine d'une grande confusion en raison de l'imprécision de ce concept. Pour pallier à ces difficultés d'ambiguïté, Araujo et Chambas (2005) ont distingué deux composantes: (i) les activités informelles stricto sensu constituées exclusivement de micro-entreprises non-enregistrées (petits artisans: couturiers, petits prestataires de services) dont la fraude fiscale ne "constitue pas un facteur décisif de développement" et qui supportent une charge fiscale relativement importante (Chambas, 2005), et, à l'opposé, (ii) les activités frauduleuses, totalement ou en partie non enregistrées dont le développement dépend étroitement de la fraude fiscale. Par ailleurs, on explique la complémentarité par deux faits (Dreher et Schneider, 2006) : soit la corruption agit comme une forme

---

<sup>1</sup> Le terme « secteur informel » est apparu en 1972 dans le cadre d'une analyse BIT sur l'emploi au Kenya.

de taxation et de réglementation drainant ainsi les entreprises vers le secteur informel (Johnson, 1997) ; soit parce que la collusion entre le fisc et le chef d'entreprise ou l'entrepreneur donne lieu à un échange de pot de vin contre une sous-déclaration de l'obligation fiscale (Hindricks et al., 1999). Enfin, l'apport le plus récent est de nature empirique (bien que les résultats ne soient très clairs) où Dreher et Schneider, (2006) soutiennent que les mécanismes en vigueur dans les pays riches et dans les pays pauvres sont différents. Ainsi donc la corruption et le secteur informel seraient des substituts dans les pays riches contrairement aux pays en développement où les deux phénomènes seraient complémentaires.

### **2.3.3 Epargne financière formelle et informelle**

En Afrique subsaharienne, l'épargne détenue dans le secteur financier formel ne représente généralement qu'une faible proportion des actifs des ménages. Concernant le secteur financier informel, il offre un large éventail d'instruments d'épargne, qui va de la simple collecte des dépôts jusqu'à d'importants groupements ou clubs d'épargne autogérés (Wright, 1999). L'épargne prend essentiellement la forme de dépôts modestes mais répétés, ce qui correspond aux besoins des ménages et des petites entreprises. Les problèmes d'accès et de fiabilité sont moindres que dans le secteur financier formel, dans la mesure où les organismes du secteur financier informel opèrent dans un cadre communautaire géographiquement et socialement bien délimité (Nissanke et Aryeetey, 2006). Contrairement à ce qui se passe dans le secteur financier formel, l'épargne du secteur informel génère rarement des intérêts. En général, les ressources mobilisées grâce à l'épargne du secteur informel ne sont pas utilisées pour d'autres investissements et ne procurent donc pas de rendement. En Afrique, les ménages combinent souvent plusieurs placements d'épargne auprès de différents organismes, qui offrent des conditions différentes pour les dépôts et les retraits (Wright, 1999). Ils peuvent ainsi mieux se prémunir contre le risque de non remboursement et mieux s'adapter à leurs besoins financiers.

### **2.3.4 Facteurs sociopolitiques**

On peut relever trois concepts retenus par l'école des choix publics (Buchanan, Tullock, Brennan, Niskanen) en matière de politique budgétaire au regard des prélèvements fiscaux. L'impact des variables de politique économique est présenté dans Jumbo (2007). Il s'agit des études de premières et deuxième générations. L'incitation à augmenter le prélèvement pour assurer le service de la dette ne semble pas exercer d'impact systématique sur le comportement des Etats. Alors que la dette exerce un effet positif sur le taux de prélèvement public pour Tanzi (1992) et Ouattara (2006), il est non significatif pour Ghura (1998) et même négatif pour Gupta et al. (2003) et Aké (2008). Le besoin d'accroître les dépenses et donc les recettes- peut également provenir de la mise en place de réformes structurelles, de la volonté d'améliorer les services publics et le rythme des investissements publics ou encore du poids de l'administration. En particulier, une mesure plus convaincante de l'offre des services publics doit être recherchée, dans la mesure où l'indice de capital humain ne permet pas de distinguer l'effet de cette offre par rapport à l'effet de revenu. Heller (1975) et Khan et Hoshino (1992) introduisent une variable de « dépenses publiques d'administration » dont l'effet est ambigu et d'interprétation difficile puisque ces dépenses intègrent toutes les dépenses de l'Etat nécessaires à sa survie mais n'incluent pas les dépenses d'éducation et de santé.

En effet, le paiement des impôts exigé par les colons et les « néo-colons » n'émanait pas de la propre volonté du citoyen à participer activement à la vie de la nation, mais était plutôt considéré comme un devoir inaliénable et les moyens utilisés par les autorités pour récolter lesdits impôts ne motivaient guère les contribuables ; l'usage de la violence, des travaux forcés, d'emprisonnement pour non-paiement des impôts était l'astuce utilisée face à l'incivisme fiscal. C'est donc ce sentiment de frustration qui pousse bon nombre de citoyens à se soustraire du paiement des impôts, pour eux l'impôt est un vol pur et simple que les gouvernants mettent en place pour extorquer les pauvres citoyens, beaucoup disent que nous ne

savons pas à quoi servent les impôts que nous payons. Sensibiliser les populations et leur faire comprendre le bien-fondé de l'impôt s'avère ainsi être l'une des priorités des autorités en charge de l'administration fiscale pour une meilleure culture de « civisme fiscal » dans les pays africains tels que le Bénin, le Togo, le Mali, la Cote d'Ivoire....

## **2.4 Lien entre déterminants du rendement fiscal et facteurs clés de succès des régies**

L'équilibre général consiste à s'intéresser à la détermination simultanée de tous les prix d'une économie, en partant du principe que toutes les demandes et offres dépendent de tous les prix simultanément. Les prix d'équilibre général équilibrent simultanément toutes les offres et demandes sur tous les marchés. Arrow et Debreu (1954) ont démontré que, sous des conditions générales, de tels prix existaient, résolvant du même coup le problème de la détermination de la valeur.

Ces prix d'équilibre général sont influencés par l'introduction de taxes sur les différents marchés. Ces modèles d'équilibre général calculable constituent le moyen le plus abouti pour analyser les effets sur les prix, les revenus et les profits d'un changement de taxe (Le Cacheux et Touzé, 2002). C'est alors l'origine du coefficient d'élasticité du rendement fiscal.

Cette hypothèse de pure commodité permet de concentrer l'analyse sur la productivité des impôts pour la fiscalité. L'effet d'incidence de la totalité des impôts n'a aucune raison d'être la somme des effets d'incidence de chacun des impôts pris isolément ou séparément. Les effets individuels peuvent se renforcer ou, au contraire, se neutraliser.

La réduction d'un déficit budgétaire peut être faite en combinant les mesures de compression des dépenses publiques et les mesures d'accroissement des recettes publiques (Banque Mondiale, 1988). En fin de compte l'Etat ne peut dépenser qu'autant qu'il peut tirer de ressources du secteur privé par prélèvement d'impôt et de redevance sur l'activité économique actuelle ou par l'émission d'emprunts garantis par le produit des impôts et redevance sur l'activité économique future. Laffer (1978), Maillard et Trainar (2000) ont démontré dans des études respectives que pour générer le maximum de recettes fiscales, il faut parvenir à la fixation d'un taux d'imposition optimal. Un taux supérieur à ce dernier fait baisser les recettes car il pousse les contribuables à la fraude et à l'évasion fiscale, par contre si ce taux optimal n'est pas atteint, l'Etat souffre d'insuffisance de recettes fiscales. Cependant Mitra (1992), dans le cadre des réformes tarifaires affirme que si on supprime les droits de douane, on doit prendre des mesures fiscales à l'intérieur des frontières dans un objectif de rétablissement de l'équilibre budgétaire, par contre Subramian et al. (1993), affirment qu'un système d'imposition différencié devrait exister pour les produits de luxe et les produits de première nécessité. Dans le même sens Tanzi et Zee (2001), affirment que d'un point de vue conceptuel la détermination du niveau optimal d'imposition équivaut à la détermination du niveau optimal des dépenses publiques. Par ailleurs, Tanzi (1989) a identifié des facteurs institutionnels et sociaux qui sont déterminants dans la fixation du niveau d'imposition, mais difficiles à quantifier. Sur la base de ce développement, nous formulons les hypothèses de recherche suivantes :

**H1** : La structure fiscale influence positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

**H2** : Les recettes fiscales influencent positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

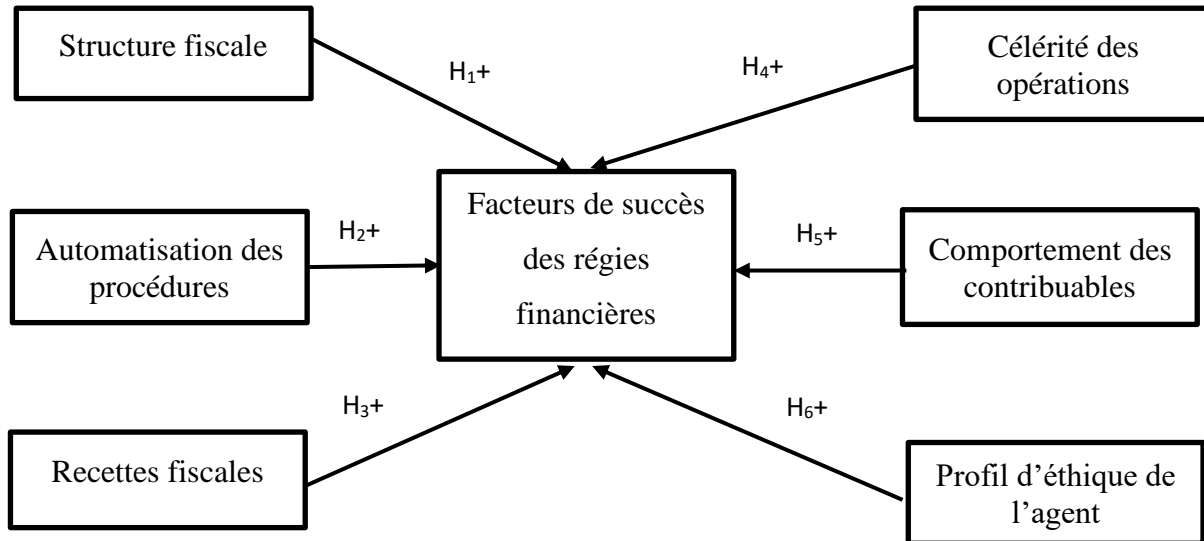
**H3** : L'automatisation des procédures influence positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

**H4** : La célérité des opérations de collecte influence positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

**H5** : Le comportement des contribuables influence positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l’Afrique subsaharienne.

**H6** : Le profil d’éthique de l’agent influence positivement et significativement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l’Afrique subsaharienne.

De ces hypothèses émane le modèle théorique de notre étude



Source : Résultats de nos enquêtes, 2023

### 3. Méthodologie de la recherche

#### 3.1 Opérationnalisation des variables

Cette phase de l'étude consiste à décrire la manière dont les différentes variables de l'étude sont mesurées ou autrement à préciser les différents indicateurs utilisés pour mesurer les différentes variables de l'étude. Ainsi la variable indépendante (déterminants du rendement fiscal) est mesurée par la structure fiscale (différents types d'impôts créés par la loi et hors la loi), les recettes fiscales (Montant des impôts), l'automatisation des procédures (Système d'exploitation, système d'information, création de plateforme et existence des infrastructures), la célérité des opérations de collecte (Rapidité de collecte), le comportement des contribuables (les fraudes, mauvaises habitudes) et le profil d'éthique de l'agent (Comportement de l'agent collecteur). Quant à la variable dépendante (Facteurs clés de succès), elle est mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB), la productivité, la valeur ajoutée (Valeur économique, valeur industrielle, ...), les facteurs culturels, les facteurs politiques, le comportement social et le niveau d'urbanisation. Ainsi notre hypothèse met en relation les déterminants du rendement fiscal et les forces clés de succès suivant l'équation :

$$FCS = \beta_1 REC\_FISCAL_{it} + \beta_2 STR\_FIS_{it} + \beta_3 AUT\_PROD_{it} + \beta_4 PRofil\_ETQ_{it} + \beta_5 CEB\_OPTIO_{it} + \beta_6 COP\_CONT_{it} + \varepsilon_{it}$$

### 3.2 Collecte des données et méthode d'échantillonnage

Nous avons opté à un choix aléatoire de quinze (15) pays parmi les quarante-huit (48) Etats de l'Afrique Subsaharienne. Ainsi, nous avons administré soixante (60) questionnaires par pays, ce qui fait au total neuf-cent (900) questionnaires considérés comme l'échantillon de notre enquête.

**Tableau 1.** Répartition des répondants

Répondants Pays	Agents d'impôt	Agents de douane	Agents du trésor	Contribuables	Total
Afrique du Sud	13	20	15	12	60
Bénin	15	22	13	10	60
Burkina	10	18	19	13	60
Cameroun	12	11	25	12	60
Chad	20	16	16	8	60
Cote d'Ivoire	16	14	15	15	60
Gabon	9	17	24	10	60
Ghana	21	12	10	17	60
Mali	18	19	15	8	60
Niger	14	26	9	11	60
Nigeria	25	13	12	9	60
RDC	24	8	16	12	60
Rwanda	11	19	12	18	60
Sénégal	20	20	17	3	60
Togo	17	15	12	16	60
Total	-	-	-	-	900

Source : Résultats de nos enquêtes, 2023

### 3.3 Outils de traitement et collecte des données

La démarche générale de recherche proposée par les auteurs Quivy et Van Campenhoudt (2006) a été notre source d'inspiration dans le cadre de notre étude. Ainsi, notre étude peut être inscrite dans une approche positiviste, accompagnée d'une démarche hypothético-déductive puisque nous formulons une hypothèse de recherche qui suit un test empirique. Les différents modèles de recherche, ont été soumis à des tests pour s'assurer de la validité.

Afin d'opérationnaliser nos objectifs de recherche, et de mettre en évidence l'effet des déterminants du rendement fiscal sur les facteurs clés de succès, nous nous sommes basés sur les différents tests avec les indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieurs à 0 (Hair et al., 2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la vérification de la validité discriminante. Nous réalisons le test en utilisant l'approche PLS-SEM.

## 4. Présentation, analyse des résultats et discussion

### 4.1 Présentation et analyse des résultats de la phase quantitative

Avant de réaliser les régressions, il est indispensable d'étudier, les corrélations entre les variables indépendantes et de tester le problème de colinéarité. Les tableaux suivants présentent respectivement les résultats de test de stationnarité, de multi-colinéarités et de colinéarité entre les variables indépendantes.



En effet le test LLC de stationnarité réalisée sur les variables révèle qu'elles sont stationnaires en niveau 0. Et significatif au seuil de 1%, sont résumés dans les tableaux suivant pour les trois modèles de notre recherche.

**Tableau 2 :** Tableau de synthèse des résultats des tests de stationnarité modèle 1

Variabes	Niveau de différence	P-value	Observations
FCS	0	0.000	Stationnaire
CELB_OPTIO	0	0.000	Stationnaire
COP_CONT	0	0.000	Stationnaire
REC_FISCAL	0	0.000	Stationnaire
PROfil_ETQ	0	0.000	Stationnaire
AUT_PROD	0	0.000	Stationnaire
STR_FISC	0	0.000	Stationnaire

**Source :** Résultats de nos enquêtes, 2023

Le test LLC de stationnarité réalisée sur les variables révèle qu'elles sont stationnaires en niveau 0. Et significatif au seuil de 1%, sont résumés dans les tableaux suivant pour les trois modèles de notre recherche.

**Tableau 3 :** Matrice de corrélation des variables

Variabes	FCS	CELB_OPT IO	COP_C ONT	REC_FI SCAL	PROfil_ ETQ	STR_FIS C	AUT_P ROD
FCS	1.000						
CELB_OPTIO	0.317***	1.000					
COP_CONT	0.413***	0.097	1.000				
REC_FISCAL	0.396***	0.250***	0.280***	1.000			
PROfil_ETQ	0.287***	0.142*	0.113	0.083	1.000		
STR_FISC	0.568***	0.346***	0.110	0.273***	0.292***	1.000	
AUT_PROD	0.796***	0.257***	0.145*	0.172**	0.299***	0.474***	1.000
*** $p < 0.01$ , ** $p < 0.05$ , * $p < 0.1$							

**Source :** Résultats de nos enquêtes, 2023

**Tableau 4 :** Matrice de corrélation des variables

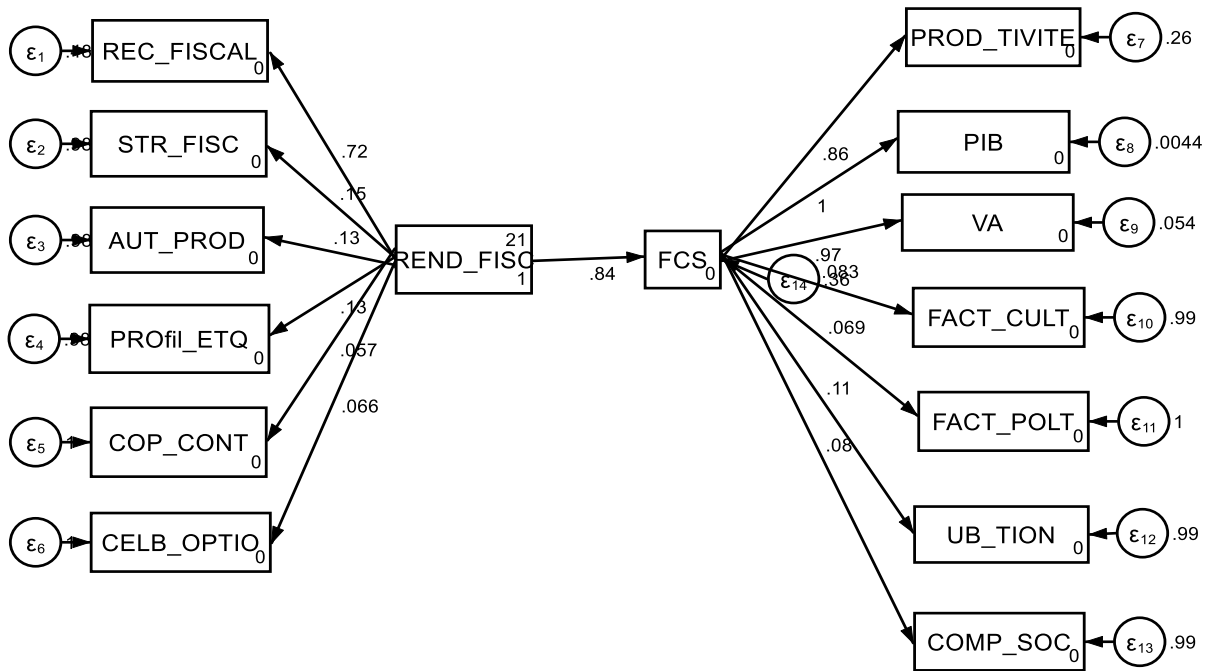
Variabes	FCS		AST_FISCAL	MES_FISCAL	PROC_IMPT
FCS	1.000				
AST_FISCAL	0.140*		1.000		
MES_FISCAL	0.323***		0.183**	1.000	
PROC_IMPT	-0.162**		0.096	0.062	1.000
*** $p < 0.01$ , ** $p < 0.05$ , * $p < 0.1$					

**Source :** Résultats de nos enquêtes, 2023

Nous constatons que les variables sont faiblement corrélées. En effet, tous les coefficients de corrélation de Pearson entre les variables indépendantes sont sensiblement inférieurs à 0,8, limite à partir de laquelle le phénomène de colinéarité devient de plus en plus prononcé. En fait, nous avons retenu, comme Kennedy (1985), une valeur critique de 0,8. Par conséquent, le problème de colinéarité entre les variables indépendantes ne se pose pas.

Le test d'indicateurs de mesure du rendement fiscal ainsi les indicateurs de mesure des facteurs clés de succès présente une bonne fiabilité du point de vue de alpha de Cronbach, rho DG et rho\_A qui ont leur valeur tous supérieur à 0,7. Seuil recommandé par Hair et al, (2013).

Quant à la validité convergente (AVE), elle est supérieure à 0,5 pour chaque variable du modèle1. Ainsi que la validité discriminante car l'AVE est supérieur au carré de la corrélation. On peut conclure que la validité convergente et la validité discriminante sont satisfaisantes.



**Figure 1:** Modèle structurel

**Source :** Résultats des enquêtes, 2023

Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès ( $\beta = 0,836$  et  $P = 0,000$ ). D'après Kennedy (1985), ce coefficient doit être inférieur à 0,8 et est significativement différent de zéro. Dans ce cas, on peut confirmer l'absence de colinéarité.

**Tableau 5 :** Test d'hypothèse

Pay s	AF. SD	BE N	BU K	CA M	CO T	G AB	GH A	M AL	NI G	NI GE	RD C	RW D	SE N	TC H	TO G	GLOB AL
<b>Coe f.</b>	<b>,887</b>	<b>,896</b>	<b>,946</b>	<b>,791</b>	<b>,838</b>	<b>,786</b>	<b>,869</b>	<b>,927</b>	<b>,839</b>	<b>- ,920</b>	<b>,884</b>	<b>0,844</b>	<b>,894</b>	<b>,814</b>	<b>,865</b>	<b>,836</b>
<b>P. val</b>	<b>,001</b>	<b>,000</b>	<b>,000</b>	<b>,006</b>	<b>,002</b>	<b>,007</b>	<b>,001</b>	<b>,000</b>	<b>,002</b>	<b>,000</b>	<b>,001</b>	<b>,002</b>	<b>,000</b>	<b>,001</b>	<b>,001</b>	<b>,000</b>

**Source :** Résultats de nos enquêtes, 2023

Les résultats montrent que les indicateurs de mesure du rendement fiscal et les forces clés de succès présente une bonne fiabilité du point de vue de alpha de crombach, rho DG et rho\_A qui ont leur valeur tous supérieur à 0,7. Seuil recommandé par Hair et al, (2013).

Les résultats indiquent la validité convergente (AVE) est supérieure à 0,5 pour chaque variable du modèle. Ainsi que la validité discriminante car l'AVE est supérieur au carré de la corrélation. On peut conclure que la validité convergente et la validité discriminante est satisfaisante. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès ( $\beta = 0,836$  et  $P = 0,000$ ). Etant donné que nous avons choisi quinze pays de l'Afrique, nous allons voir le comportement du rendement fiscal à travers ses différents pays.

Au niveau de l'Afrique du Sud : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al, 2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides

Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès en Afrique du Sud. ( $\beta = 0,887$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Bénin : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès au Bénin. ( $\beta = 0,896$  et  $P = 0,000$ ).

Au Burkina Fasso : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès au Burkina Fasso. ( $\beta = 0,946$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Cameroun : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès au Cameroun. ( $\beta = 0,941$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau de la Côte d'Ivoire : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès en Côte d'ivoire. ( $\beta = 0,838$  et  $P = 0,001$ ).

Au niveau du Gabon : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès au Gabon. ( $\beta = 0,786$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau Ghana : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès au Ghana. ( $\beta = 0,869$  et  $P = 0,001$ ).

Au niveau du Mali : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès au Mali. ( $\beta = 0,927$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Niger : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que les déterminants rendement fiscal influencent positivement et significativement les forces clés de succès au Niger. ( $\beta = 0,839$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Nigéria : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides

Les résultats montrent que les déterminants rendement fiscal influencent positivement et significativement les forces clés de succès au Nigéria. ( $\beta = -0,920$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau de la RDC : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que les déterminants rendement fiscal influencent positivement et significativement les forces clés de succès au Nigéria. ( $\beta = -0,920$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Rwanda : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al,2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que les déterminants rendement fiscal influencent positivement et significativement les forces clés de succès au Rwanda. ( $\beta = 0,844$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Sénégal : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al, 2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que les déterminants du rendement fiscal influencent positivement et significativement les forces clés de succès au Sénégal. ( $\beta = 0,894$  et  $P = 0,000$ ).

Au niveau du Tchad : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al, 2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que les déterminants du rendement fiscal influencent positivement et significativement les forces clés de succès en au Tchad ( $\beta = 0,814$  et  $P = 0,004$ ).

Au niveau du Togo : Au regard des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieur à 0 (Hair et al, 2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifié, nous pouvons dire que nos indicateurs de mesure sont fiables et valides. Les résultats montrent que les déterminants du rendement fiscal influencent positivement et significativement les facteurs clés de succès au Togo ( $\beta = 0,891$  et  $P = 0,000$ ).

## **4.2 Présentation et analyse des résultats de la phase qualitative**

Dans le cadre de cette étude, il était important de ressortir les éléments essentiels de notre analyse. A cet effet, l'analyse thématique des résultats des entretiens semi-directifs a fait ressortir plusieurs dimensions des facteurs clés du succès. Ainsi, nous présentons les différents résultats obtenus. Il s'agit du lien entre les déterminants de rendement fiscal et les facteurs clés de succès des Etats de l'Afrique Subsaharienne. Plusieurs réponses ont été obtenues de la part des personnes interviewées.

Selon Alimath B. « ... les services de l'administration fiscale comprennent diverses structures, subdivisées en plusieurs centres au Cameroun. On note les services de Douanes ; les services des impôts, les services du trésor et le service de la comptabilité. Cette multiplication de service entraîne un accroissement de la complexité de gestion, une augmentation des coûts d'opération et une baisse du rendement (...) ».

Selon Fatima D. : « (...) de manière historique, l'économie sénégalaise avant 1980 a évolué dans un contexte mondial particulièrement troublé et marqué par la récession économique. Un certain nombre de phénomènes est issu de cette crise dont un déficit extérieur inhabituel dû à une dégradation de la balance courante qui représentait 16% du PIB pour l'année 1979 contre des niveaux d'environ 8% sur le passé ; un déficit du secteur public inquiétant marqué principalement par une érosion de l'épargne budgétaire et par un endettement massif de plusieurs organismes publics, notamment l'ONCAD, vis à vis du système bancaire ; une expansion du crédit de 25% par an sur les six dernières années (1973 à 1979) : ce qui a accentué les pressions inflationnistes et sur la balance des paiements ... ».

Bassolet dans son étude (1993) trouve un écart faible entre les élasticités globales dans le cas du Sénégal. Selon cet auteur et les propos recueillis, on note que les réformes entreprises n'ont pas amélioré le rendement et la productivité des impôts au Sénégal. Cela montre que le système fiscal sénégalais est globalement inélastique (élasticité moins de 0,70).

Pour Tubo L : « (...) l'expression « **rendement fiscal** » selon moi (...) renvoie à ce qui se rapportent aux impôts. L'administration fiscale peut, alors, procéder au recouvrement forcé de l'impôt au moyen d'une exécution forcée et en usant ; le cas échéant, de la force publique ».

**En Tanzanie**, dans le cas des réformes fiscales en Tanzanie, Nehemiah-Osoro (1995) trouve que les réformes entreprises dans ce pays sont caractérisées par des taux élevés en vue d'une génération de plus de recettes qui avaient fini par encourager l'octroi d'exonérations excessives, l'instauration d'une fraude et de la contrebande et surtout à une administration fiscale faible. Cependant, les facteurs fiscaux élevés ont poussé un grand nombre de fraudeurs à entrer dans l'économie clandestine ou informelle beaucoup plus difficile à imposer. Ces facteurs ont contribué à l'insuccès de la réforme en Tanzanie.

**Pour la Côte d'Ivoire**, Kouassi et al. (1996) pensent qu'en Côte d'Ivoire, les sources majeures du financement des opérations fiscales pendant les années 1970 étaient les recettes d'exportation et les emprunts extérieurs. Ces derniers ayant commencé à tarir vers le début des années 1980, alors que l'étroitesse des marchés financiers intérieurs et les règles de la zone franc et de la CEMAC ne pouvaient pas permettre un mouvement vers davantage de financement intérieur. Ils ajoutent dans leurs travaux que le seul moyen d'ajustement dont disposait cet Etat pouvant réduire le déficit budgétaire devrait lui conduire à réduire les dépenses publiques et/ou à hausser les recettes fiscales ou d'autres recettes publiques. Les mesures entreprises ont certes abouti à une augmentation considérable des recettes fiscales et à davantage de fluctuations de la charge fiscale. Les auteurs ont enfin trouvé que tous les programmes d'ajustement budgétaire orientés vers la croissance font baisser l'investissement public et augmenter les impôts soutenus par le secteur extérieur en Côte d'Ivoire. Kouassi (1996) dans son étude économétrique sur l'inflation sur les variables fiscales ivoiriennes trouve que le déclin des recettes est une conséquence directe de l'inflation élevée, étant donné la structure des charges fiscales et la méthode de perception des impôts en Côte d'Ivoire.

Pour François M. : « *Oui bonjour et soyez les bienvenus sur notre territoire. Je vous dirai que vous êtes chez vous, donc, soyez à l'aise (...). A l'entame, je vous remercie d'avoir osé à intéresser à ce sujet car à vrai dire, chaque pays développe des stratégies pour le succès de son pays. Et dans cette perspectives, les dirigeants ne peuvent jamais soustraire le rendement fiscal pour atteindre leurs objectifs. On peut entendre d'abord par le rendement, ce qui représente le retour financier obtenu grâce à un investissement (...)* ».

#### 4.4 Discussion des résultats

Les déterminants du rendement fiscal influencent positivement et significativement les facteurs clés de succès des Etats d'Afrique Subsaharienne. Le test par l'approche de PLS-SEM montre que les indicateurs de mesure du rendement fiscale et les indicateurs de mesure de la force de facteurs clés de

succès ont une parfaite fiabilité au regard de l'alpha Cronbach, rho DG et rho A avec une valeur supérieure à 0,7 pour les trois indicateurs. C'est le seuil recommandé par Hair et al, (2013).

Avec une validité convergente (AVE) supérieure à 0,5 pour toutes les variables du modèle, la validité discriminante est supérieure au carré de la corrélation. Ceci amène à conclure que la validité convergente et la validité divergente sont satisfaisantes. Adjovi (2005) a réalisé une étude dans laquelle il a évalué la productivité totale du système fiscal du Bénin. Il a constaté que ce sont les taxes douanières et les impôts indirects qui sont les plus efficaces avec des buoyancy respectivement de 1.50 et 1.48. En outre, cette étude révèle que la performance observée au niveau des impôts indirects provient essentiellement d'une amélioration du système de collecte. Les taxes douanières quant à elles doivent leur performance beaucoup plus à l'augmentation des importations. L'élasticité Fiscale permet de mesurer la variation des recettes fiscales consécutive à une variation du revenu. Mais pour la buoyancy, elle mesure la variation des recettes fiscales dues aux variations du revenu ainsi qu'aux modifications résultantes des mesures discrétionnaires de la politique fiscale. Le Bénin fait face à la chute de ses recettes tarifaires suite aux politiques d'ouverture commerciale (TEC/CEDAO en 2015).

Avec des coefficients de chemins  $\beta = 0,836$  et  $P = 0,000$  ce qui démontre que le rendement fiscal influence positivement et significativement les forces clés de succès.

Le choix de quinze pays (15) nous conduit à analyser le comportement du rendement fiscal dans chacun de ces pays. Ce qui nous amène par après aux résultats par pays. Au niveau de l'Afrique du Sud, il s'est avéré une fiable validité des indices, alpha de Cronbach, rho DG, rho\_A tous supérieurs à 0 (Hair et al, 2013) et l'AVE supérieur à 0,5 puis la validité discriminante vérifiée. Avec comme coefficients des chemins  $\beta = 0,887$  et  $P = 0,000$  expliquant l'influence positive et significative des déterminants rendement fiscal sur les forces de facteurs clés de succès en Afrique du sud.

En somme, les déterminants du rendement fiscal influencent positivement et façon significative les facteurs clés de succès dans tous les pays de l'Afrique subsaharienne, en particulier les pays comme l'Afrique du sud, le Burkina Faso, le Benin, la Côte d'Ivoire. Et d'autres pays du champ de notre étude. Cependant nos résultats corroborent ceux de beaucoup d'autres études comme ceux du forum mondial sur la transparence et l'échange des renseignements à des fins fiscales. Au centre de leur recherche, l'opacité est au cœur des flux financiers illicites (FFI) qui privent les pays des ressources dont ils ont tant besoin pour leur développement. La transparence fiscale est l'une des solutions pour lutter contre les flux financiers illicites, car elle exige des gouvernements qu'ils garantissent la disponibilité des renseignements sur la propriété légale et les bénéficiaires effectifs, des informations comptables et bancaires, l'accès à ces informations et leur échange effectif avec les partenaires étrangers. Cela permet aux autorités fiscales d'avoir une image complète des affaires des contribuables afin d'aborder la question de l'évasion fiscale et d'améliorer la mobilisation des ressources nationales.

## 5. Conclusion

Cet article nous éclaire sur comment les déterminants du rendement fiscal affectent les facteurs clés de succès des régies financières des Etats de l'Afrique subsaharienne. Pour atteindre cet objectif, nous avons réalisé une enquête dans quinze (15) pays parmi les quarante-huit (48) Etats de l'Afrique Subsaharienne. Ainsi, nous avons administré soixante (60) questionnaires par pays, ce qui fait au total neuf-cent (900) questionnaires. Nous avons aussi interrogé par entretien 30 personnes dans les 15 pays de l'Afrique Subsaharienne à raison de deux individus par pays. Ainsi les données obtenues ont été traitées par les outils statistiques et ont subi par la suite une analyse.

Les résultats issus de l'enquête révèlent que la structure fiscale, les recettes fiscales, l'automatisation des procédures, la célérité des opérations de collecte, le comportement des contribuables et le profil d'éthique de l'agent influencent positivement et significativement les facteurs de succès des régies

financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Ce qui signifie que les déterminants du rendement fiscal affectent positivement les facteurs de succès des régies financières dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

Ce travail de recherche dans l'analyse de ces résultats présente un double apport. D'abord, sur le plan managérial, il vise à permettre aux dirigeants des pays d'orienter efficacement leurs actions en matière de recouvrement fiscal et de combattre les fléaux susceptibles d'annihiler les efforts de collecte des ressources fiscales publiques. Sur le plan théorique, ce travail va enrichir les études empiriques et les futurs chercheurs vont s'inspirer des théories développées non seulement sur les facteurs de succès de l'administration publique mais aussi sur ceux du rendement fiscal en Afrique Subsaharienne.

Cependant, cette recherche n'est exempte de limites. Elle présente aussi quelques insuffisances. Le fait de choisir quinze pays sur les quarante-huit peut constituer une limite en soi. Aussi, plusieurs autres variables peuvent être identifiées comme déterminants du rendement fiscal qui affectent les facteurs de succès des régies financières en Afrique subsaharienne. Ces limites pourraient constituer de prolongements de recherche future.

### **Bibliographie**

- [1] Acconcia, A., Marcello, A. & Roccardo, M. (2003). Corruption and tax evasion with competitive bribes. CSEF working Papers N°112.
- [2] Aké-Assi, L. (2002). Flore de la Côte d'Ivoire 2, catalogue, systématique, biogéographie et écologie. Genève, Suisse : Conservatoire et Jardin Botanique, Boissieria 58, Genève (Suisse), pp. 441.
- [3] Araujo, B. C. & Chambas, G. (2005). Taxing the Urban Unrecorded Economy in Sub-Saharan Africa. in *Taxing the Hard-to-Tax. Lessons from Theory and Practice*. de J.
- [4] Bahl, R. W. (1971). A regression approach to tax effort and tax ratio analysis; *IMF Staff Papers*, vol.18(3), pp. 570-612.
- [5] Bird, R. M., Martinez-Vazquez, J., & Torgler, B. (2006). *Societal Institutions and Tax Efforts in Developing Countries*. University of Toronto, International Tax Program. Toronto: Université de Toronto.
- [6] Brun, J.-F., Chambas, G. et Laporte, B. (2005). Programme de stabilisation avec le FMI et effort fiscal: le cas des pays d'Afrique Subsaharienne. Communication aux Journées AFSE "Economie du Développement de la Transition.
- [7] Burgess, R. & Pande, R. (2005). Do rural banks matter? Evidence from the Indian social banking experiment, in: *American Economic Review*, vol. 95, pp.780-795.
- [8] Burrell, G. & Morgan, G. (1979). *Sociological Paradigms and Organizational Analysis*. Aldershot, UK: Gower.
- [9] Chambas, G. (2005). Afrique au sud du Sahara - Mobiliser des ressources fiscales pour le développement, *Economica*.
- [10] Chamley, C. (1986). Optimal Taxation of Capital Income in General Equilibrium with Infinite Lives; *Econometrica*, vol. 54(3), pp. 607-622.
- [11] Chand, S. K. & Moene, K. O. (1999). Controlling Fiscal Corruption; *World Development*, vol. 27(7), pp. 1129-1140.
- [12] Churchill Jr, G. A. (1979). A paradigm for developing better measures of marketing constructs. *Journal of marketing research*, pp. 64-73.
- [13] Concialdi, P. (2001). Bas salaires et travailleurs pauvres, *Les cahiers français*, vol. 304 pp.1-9.
- [14] Deaton, A. (1999). Commodity Prices and Growth in Africa, *Journal of Economic Prospects*, Vol.13, pp. 23-40.

- [15] Dechamp, G. & VEZ, E. (2017). Les net-up... une nouvelle forme du projet entrepreneurial ? Caractérisation du concept de net-up au travers de sa communauté et de ses pratiques de co-création, *Revue internationale PME*, vol. 30(2), pp. 59-83.
- [16] Diamond, D. (1989). Reputation Acquisition in Debt Markets, *Journal of Political Economy*, vol. 97(4), pp. 828- 1355.
- [17] Dreher, A., Kotsogiannis, C. & McCorriston, S. (2004). How do institutions affect corruption and the shadow economy. M. University of Exeter.
- [18] Drucker-Godard, C., Ehlinger, S. et Grenier, C. (2003). Validité et fiabilité de la recherche. Dans R-A. THIÉTART (dir), *Méthode de recherche en management*. Paris, France: Dunod. vol. 2<sup>é</sup> éd., chap. 10, pp. 257-287.
- [19] Geertz, C. (1973). *The interpretation of cultures : selected essays*. New York: Basic Books.
- [20] Ghura, D. A. D. (1998). Tax Revenue in Sub-Saharan Africa - Effects of Economic Policies and Corruption; IMF Working Papers 98/135 International Monetary Fund.
- [21] Giordano, Y. (2003). *Conduire un projet de recherche, Une perspective qualitative*. Paris: Management et Sociétés.
- [22] Gupta, J., Pouw, N. R. M. & Ros-Tonen, M. A. F. (2015). Towards an elaborated theory of inclusive development. *The European Journal of Development Research*. Vol. 27(4), pp.541–559.
- [23] Hair, J. F., Anderson, R. E., Tatham, R. L. & Black, W. C. (1995). *Multivariate data analysis*. New York: 1384 Macmillan. (3rd Edition).
- [24] Heller, Peter S. (2005). *Understanding Fiscal Space*. Policy Discussion Paper PDP/05/4, International Monetary Fund, Washington, DC.
- [25] Johnson-Hanks, J. (2007). Natural intentions: fertility decline in the African Demographic and Health Surveys. *American Journal of Sociology*, vol. 112(4), pp. 1008-1043.
- [26] Khan, M. (1996). A typology of corrupt transactions in developing countries; *IDS Bulletin*, vol.8(5).
- [27] Lotz, J. R., & Morss, E. R. (1997). *Measuring 'Tax Effort' in Developing Countries*. International Monetary Fund. Washington, DC: FMI
- [28] Maillard, L. C. (1912). Action des acides aminés sur les sucres ; formation des mélanoidines par voie méthodique. *Compte-rendu de l'Académie des sciences*, vol.154, pp. 66-8.
- [29] Monnier, J.-M. (2003). La formation des conceptions de la justice fiscale dans la pensée anglo-saxonne, *Revue française des finances publiques*, n°84, pp.121-125.
- [30] Monnier, J.-M. (2004). *La politique fiscale, L'état de la France*.
- [31] Morrissey, J., Dunphy, N. et MacSweeney, R. (2014). Energy efficiency in commercial buildings: capturing added-value of retrofit. *Journal of Property Investment & Finance*, vol. 32(4), pp. 396-414.
- [32] Nissanke, M. and Aryeetey, E. (2008). Institutional Analysis of Financial Market Fragmentation in sub-Saharan Africa: A Risk-Cost Configuration Approach” in G. Mavrotas (ed). *Domestic Resource Mobilization and Financial Development*, Palgrave Macmillan in association with UNU-WIDER, Basingstoke.
- [33] Ouattara, B. (2003). *Budgetary Response of Recipient Governments to International Transfers*, mimeo, The University of Wales.
- [34] Ouattara, B. (2006). *Foreign Aid and Government Fiscal Behaviour in Developing Countries: Panel data Evidence, Economic Modelling*, à paraître.
- [35] Ramsey, F. (1928). A Mathematical Theory of Savings. *Economic Journal*, vol. 38(152), pp. 543–559.



- [36] Schneider, F. (1997). The shadow economies of Western Europe; *Journal of the Institute of Economic Affairs*, vol.17(3), pp. 42-48.
- [37] Shin, K. and Wang, Y. (2004). Trade Integration and Business Cycles Synchronization in East Asia, Discussion Paper, Columbia, Columbia University and the Massachusetts Institute of Technology.
- [38] Shleifer, A. & Vishny, R. W. (1993). Corruption; *Quarterly Journal of Economics*, vol. 108, pp. 599-617.
- [39] Tanzi, V. (1982). Fiscal disequilibrium in developing countries; *World Development*, vol.10(12), pp. 1069-1082.
- [40] Tanzi, V. (1998). Government Role and the Efficiency of Policy Instruments. In *Public Finance in a Changing World*, ed. Peter B. Sorensen, London: Palgrave Macmillan, pp. 51–69.
- [41] Thietart, R-A. (2014). *Méthodes de recherche en management*, 4è édition.
- [42] Thirsk, W. (1997). Overview : the substance and Process of Tax Reform in Eight Developing Countries, in: Thirsk, W. (ed.) *Tax Reform in Developing Countries*, Washington D.C., World Bank, p. 1-32.
- [43] Trade, Growth, and Poverty: A Selective Survey, Working Paper 03/30, IMF
- [44] Usunier, J. C., Easterby, S. M., Thorpe, R. (2000). *Introduction à la recherche en gestion*, 2ème édition, Economica.
- [45] Vaast, E. (2003). Recherche en gestion avec TIC et recherche sur la gestion avec TIC, *Revue Française de Gestion*, Vol. 29(146), pp. 43-58.
- [46] Virmani, A. (1989). Indirect Tax Evasion and Production Efficiency; *Journal of Public Economics* ; vol. 39(2), pp. 223-37
- [47] Wooldridge, J. (2002). *Econometric Analysis of Cross-sectional and Panel Data*, The MIT.
- [48] World Bank. (1997). *World Development Report, The State in a Changing World*. Washington, DC: World Bank.
- [49] World Bank. (1999). *Core Welfare Indicators Questionnaire Handbook. Africa Operational Quality and Knowledge Services*, World Bank, Washington, DC.
- [50] Yin, R. K. (1989). *Case Study Research Design and Methods*, Newbury Park: Sage.
- [51] Zhang, D. & Zhou, L. (2003). Enhancing E-learning with Interactive Multimedia. *Information Resources Management Journal*, vol.16(4), pp. 1-14.